

# Rendre le droit plus accessible



## Marie-Ève Martel

La Voix de l'Est

(Bromont) En fondant leur cabinet à Bromont, Jules Bernier et Pierre Loyer ont proposé une toute nouvelle manière d'aborder le droit. Ensemble, les associés s'emploient à réinventer leur profession qui leur semble très rigide. Place aux «juristes managers».

Si le cabinet n'a pas cinq ans d'existence, l'idée d'offrir des services juridiques «autrement» n'est pas née d'hier. «Après avoir travaillé pour l'aide juridique et dans le privé pendant quelques mois, j'ai vite réalisé que le milieu des avocats n'était pas naturel pour moi. Un avocat, c'est quelqu'un qui travaille ses dossiers seul, alors que moi, je suis un gars d'équipe, souligne Jules Bernier. J'ai voulu trouver un moyen de mettre la profession en pratique, mais différemment.»

«Un avocat, c'est quelqu'un qui travaille ses dossiers seul, alors que moi, je suis un gars d'équipe», souligne Jules Bernier, l'un des deux associés du cabinet Bernier&Loyer, qui propose de rendre le droit plus accessible.

photo Alain Dion

Un idéal que partageait son futur associé, tous deux étant unis par une solide amitié datant d'une quinzaine d'années. Celle-ci a débuté alors qu'ils menaient, chacun de leur côté, une carrière comme gestionnaire au sein de grandes entreprises d'ici et d'ailleurs.

Le retour à la profession d'avocat est donc une manière pour les associés de boucler la boucle. «Il y a 32 000 avocats au Québec. Si on fait comme les autres, on est perdus», constate le juriste, fort de nombreuses expériences à titre de gestionnaire et de directeur de ressources humaines. C'est sans compter des postes de direction occupés en Guinée et en Algérie, qui lui ont fait découvrir de nouveaux horizons.

## Coopérative de services

Le cabinet s'apparente à une coopérative de services juridiques et de gestion, offerts par plusieurs partenaires spécialisés dans autant de domaines que le recrutement, les conseils stratégiques, le coaching, la rédaction de contrats de travail, la gestion de litiges, gestion de personnel, et autres: bref, un «guichet unique d'expertises» coordonné par les deux avocats.

D'où l'expression brevetée de «juriste manager».

L'une des prémisses du cabinet est celle d'être accessible à la classe moyenne et aux PME, en offrant des tarifs moins élevés ou à forfait. «On ne peut plus juste travailler à l'heure, commente l'avocat. On veut redonner ses lettres de noblesse à la profession, en la rendant accessible et en partageant notre expertise à un prix raisonnable.»

Parfois, l'aide offerte se résume à quelques heures, investies à conseiller ou à bien diriger le client vers un autre service. «Je me souviens d'une famille qui était déchirée, car l'un des enfants dilapidait l'argent de la mère, raconte M. Bernier. Les autres enfants n'avaient pas les moyens d'embaucher un avocat pour aller en Cour. Notre travail a été de monter un dossier et de le présenter à la Commission des droits de la personne.» Et ils ont réussi à obtenir gain de cause.

«L'idée, c'est d'être utile sans s'imposer», ajoute-t-il.

Et comme ils sont tous deux amoureux de la région, les juristes se voyaient tout naturellement exercer ici, à Bromont. «On est un bureau régional avec une vision mondiale, précise Me Bernier. Nous, ce qu'on vise, c'est qu'on part de la région et on rayonne ailleurs.»

Une charité bien ordonnée qui commence par soi-même. «On aime l'ambiance de proximité. Pourquoi toujours aller avec des grosses firmes si localement, il y en a des moins grosses qui font bien le travail?» demande l'avocat.

## **Avenir et relève**

Passionnés par leur travail, Jules Bernier et Pierre Loyer voient grand pour les «juristes managers».

Éventuellement, les partenaires souhaitent établir un réseau international d'avocats francophones, sous la bannière des Juristes managers, pouvant aider leurs clients partout dans le monde. Actuellement, ils offrent leurs services au Québec, en Ontario et aux États-Unis, entre autres. «C'est rassurant d'être accompagné dans notre langue, explique Me Bernier. C'est étonnant le nombre d'entrepreneurs qui ne s'expriment pas aisément en anglais.»

Bernier&Loyer misent aussi sur la relève pour faire grandir leur cabinet. Des stagiaires en droit sont recrutés à l'Université de Sherbrooke. Une fois embauchés, ceux-ci pourront éventuellement avoir des parts dans le cabinet. Il leur sera aussi possible d'acquérir une expérience terrain en gestion auprès des partenaires.

«J'ai été choyé dans la vie, j'ai vécu de très belles expériences... Il faut redonner ce qu'on a eu», note Jules Bernier.

[Abonnez-vous à La Voix de l'Est ou à LaVoixdeEstSurMonOrdi.ca \(http://www.lapresse.ca/abonnement/lavoixdelest/\)](http://www.lapresse.ca/abonnement/lavoixdelest/)

© La Presse, ltée. Tous droits réservés.